

**GROUPE NATIONAL DE TRAVAIL COREVIH**  
**AUDITION DANS LE CADRE DE LA RÉFORME**  
**DES COREVIH**

**20 JUIN 2016**



**RÉFORME TERRITORIALE**

**ÉVOLUTION DU CADRE D'ORGANISATION DE LA SANTÉ**

**ÉVOLUTION DES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA**

Quels impacts sur les missions et  
l'organisation des Corevih ?

# PLAN

---

1. Evolution du cadre d'organisation de la santé publique en France
2. Changement du paradigme dans la lutte contre le sida
3. Conséquences sur la réforme des Corevih : qu'est ce que AIDES défend ?

---

# 1 - Evolution du cadre d'organisation de la santé publique

# Stratégie Nationale de Santé & loi de modernisation de notre système de santé

---

- ❑ Médecine de parcours : parcours de soins, parcours de santé, parcours de vie
- ❑ Approche populationnelle par opposition à une approche par pathologie
  - médiation sanitaire,
  - dispositif expérimentaux d'accompagnement
- ❑ Intensification de la régionalisation des politiques de santé
  - Nouveaux plans régionaux de santé pour 10 ans, déclinés tout les 5 ans en Schémas Régionaux de Santé (prévention, soins, médicosocial)
  - Mise en place des Conseils territoriaux de santé en remplacement des Conférences de Territoire : mise en place des parcours de santé

# Création de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS)

---

- ❑ Association créée par art. 1 de la loi de santé avec une seule personnalité morale mise en place d'ici le 1er janvier 2017
- ❑ Objectifs :
  - renforcer la place des asso. face aux pouvoirs publics dans les politiques de santé (modèle UNAF, CNCPH) : indépendance ?
  - mettre au 1er plan les besoins des pers. vivant avec une maladie chronique avec une gouvernance organisée par collèges d'acteurs, avec un poids important des asso de malades
- ❑ Organisation :
  - Regroupe des asso. agréées nationalement si souhait et adhésion aux valeurs
  - Organisée avec des délégations territoriales (URAASS), regroupant des asso. nationales + asso. agréées régionalement si souhait et adhésion aux valeurs
- ❑ Financement : LFSS pérenne et > CISS actuel
- ❑ UNAASS et URAASS remplaceront les CISS national et régionaux, par fusion-absorption

---

## 2 - Evolution des enjeux de la Lutte Contre le Sida

## Evaluations, recommandations, autorisations ...

---

- ❑ Rapport d'experts 2013 : recommandation sur la place des Corevih dans la mise en œuvre des parcours de soins
- ❑ 2014 : avis suivi de recommandations sur le bilan à mi parcours du plan VIH/Sida/IST
- ❑ 2015 : mise à disposition des autotests, recommandations d'experts sur la mise à disposition de la PrEP et la RTU du Truvada®
- ❑ 2016 : Evaluation du plan VIH/SIDA et IST 2010-2014, évaluation des Trod par la Cnam, rapport sur une politique nationale de santé sexuelle, mise à disposition des Trod VHC, avis favorable HAS sur les Trod VHB

# Le nouveau paradigme et stratégie 90 x 90 X 90 pour en finir avec l'épidémie

---

- ❑ Une palette d'outils élargie
  - Dépistage (TroD) et meilleur ciblage des populations vulnérables
  - PrEP pour éviter des contaminations
  - TASP et garder les séropos en bonne santé tout au long de leur vie avec une CV indétectable
  - Lutte contre les discriminations (transformation de l'environnement)
  
- ❑ Des dispositifs pour la mise en œuvre
  - Corevih
  - Cegidd
  - Accompagnement et médiation sanitaire
  - Les parcours de santé et le déploiement de l'offre en santé sexuelle



# Evaluation du plan national VIH, IST 2010-2014

---

- ❑ L'efficacité d'un plan national remise en cause par le HCSP
  - Constats
    - peu de déclinaisons du plan VIH / IST par les ARS
    - la DGS dispose de peu de moyens pour animer un véritable travail
  
- ❑ Point Positif
  - La concertation d'un grand nombre d'acteurs pour élaborer le plan a permis « *d'éclairer les décideurs régionaux sur les orientations de la programmation nationale en matière de lutte contre le sida et les IST* »

# Evolution du cadre stratégique en 2017 :

## Vers une Stratégie Nationale de Santé Sexuelle, articulée autour d'axes populationnels

---

- ❑ Intégrer la prévention et la prise en charge du VIH dans le contexte plus large d'une Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (SNSS)
- ❑ La SNSS devrait proposer des objectifs stratégiques spécifiques en matière de lutte contre le sida, axés sur les populations les plus à risque de transmission
- ❑ L'objectif de la SNSS en matière de lutte contre le sida reprendrait celui de l'ONUSIDA : faire en sorte que
  - 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut,
  - que 90% des personnes qui connaissent leur séropositivité au VIH reçoivent un traitement
  - 90% des personnes sous traitement aient une charge virale supprimée

---

### 3 - Quels impacts sur les missions et l'organisation des Corevih ?

*« Qu'est ce que AIDES défend dans la réforme des Corevih ? »*

# Ce que défend AIDES dans la réforme ? (1)

## Une instance démocratique & reconnue

---

- ❑ Le Corevih, une instance de démocratie en santé
  - démocratie
    - préciser le rôle et les missions des élus et des membres + les sujets qui doivent être débattus et mis au vote
    - outils d'animation / formation pour favoriser l'élaboration collective
  - organisation : horaires réunions, soutien salarié aux groupes de travail
  - pour les représentants des usagers (RU): remboursement des frais, soutien à la formation, congés de représentation ...
  
- ❑ Le Corevih, une instance experte
  - interlocuteur privilégié des ARS et des instances régionales de démocratie en santé dans le domaine de la santé des populations clefs du VIH
  - consulté et associé aux travaux de programmation régionale : PRS, Schéma ....

# Ce que défend AIDES dans la réforme ? (2)

## Une instance avec des objectifs

---

- ❑ Un objectif général aux Corevih : décliner, en région et sur les territoires, la stratégie nationale de santé sexuelle pour les populations clefs du VIH
- ❑ Des objectifs opérationnels
  - Mettre en œuvre la stratégie 90 X 90 X 90 de l'ONUSIDA pour en finir avec l'épidémie
  - Cibler les populations clefs du VIH
  - Répondre aux besoins de santé des populations clefs du VIH : santé sexuelle, hépatites, accompagnement, dépistages, PrEP, TASP, qualité de vie, lutter contre les discriminations, comorbidités et vieillissement des PVVIH...
  - Contribuer à la mise en place de parcours de santé

# Ce que défend AIDES dans la réforme ? (3)

## Une instance avec un organisation territoriale

---

- ❑ Les territoires des Corevih arrêtés au niveau régional (ARS / Corevih) sur la base
  - de critères posés nationalement
  - d'un diagnostic territorial
  - de concertations avec les Corevih : membres et salarié
  
- ❑ Quelque soit le nombre de Corevih, deux niveaux de responsabilités
  - missions régionales (exemple : recueil épidémiologique)
  - mission sur les territoires de santé (exemple : parcours de santé)
  
- ❑ Si plusieurs Corevih
  - organisation inter-Corevih solidaire
  - des interlocuteurs qui parlent ensemble avec les ARS

# Ce que défend AIDES dans la réforme ? (4)

## Une instance avec une programmation, des financements maintenus

---

- ❑ Programmation pluri annuelle COREVIH ARS (plan d'action)
  - sur les objectifs de santé : déclinaison de la programmation nationale en matière de lutte contre le sida
  - sur le fonctionnement de la démocratie en santé
- ❑ Des financements maintenus à hauteur de la modélisation MIG
  - la fusion de deux Corevih = l'addition des deux budgets
- ❑ Des financements répartis en fonction des objectifs et des missions
  - rééquilibrage de la répartition des fonds entre les 3 missions ?
  - évolution et rationalisation de la masse salariale ?